

Communiqué de presse

29 juillet 2021 - N° 22

SCOR annonce la publication de son rapport financier semestriel au 30 juin 2021

SCOR annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2021.

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2021 peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse www.scor.com.

*

* *

Contacts

Relations Presse

Lauren Burns Carraud
+33 (0)1 58 44 76 62
lburns@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud
+33 (0)1 58 44 86 12
oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne ses projets actuels ou futurs. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "s'attendre à", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires. Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Les déclarations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs prévus ou attendus par SCOR.

L'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut toujours pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à la fois à l'ampleur et à la durée de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'aux effets possibles des futures décisions gouvernementales et / ou évolutions juridiques dans ce

Communiqué de presse

29 juillet 2021 - N° 22

contexte. Cette incertitude découle de la grande difficulté à formuler des hypothèses solides sur l'impact de cette crise en raison du manque d'événements comparables, de la nature persistante de la pandémie et de ses répercussions profondes sur l'économie mondiale, la santé de la population ainsi que sur les clients et partenaires de SCOR.

Ces hypothèses comprennent notamment :

- la durée de la pandémie, son impact sur la santé à court et long terme,
- la disponibilité, l'efficacité et le taux d'utilisation des vaccins ;
- la réponse des organes gouvernementaux à l'échelle mondiale (y compris exécutifs, législatifs et réglementaires) ;
- les actions judiciaires ou influences sociales potentielles ;
- la couverture et l'interprétation des contrats de SCOR dans ces circonstances ;
- l'évaluation de l'estimation du sinistre net et de l'impact des mesures d'atténuation des sinistres.

Par conséquent,

- toutes les évaluations et les chiffres en résultant présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont encore très évolutives ;
- A ce stade, aucun des scénarios, évaluations, analyses d'impact ou chiffres ne peut être considéré comme certain ou définitif.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document d'enregistrement universel 2020 déposé le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0084 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponible sur le site Internet de SCOR www.scor.com.

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est détaillé dans l'annexe de ce rapport.

Les résultats financiers du premier semestre 2021 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2021 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de solvabilité n'est pas une valeur audité.